

# Introduction

G rard JACQUIN

Le texte latin de la *Chronica de gestis consulum Andegavorum*<sup>1</sup> n'a fait l'objet d'une  dition int grale qu'en 1671. Nous la devons au b n dictin dom Luc d'Achery qui reproduisit ce texte, d'apr s le manuscrit de Saint-Laud d'Angers, dans le tome X de son *Veterum aliquot scriptorum [...] Spicilegium* (p. 399-511). L' dition int grale suivante fut procur e par Paul Marchegay et Andr  Salmon en 1856 dans leurs *Chroniques des comtes d'Anjou*<sup>2</sup>. Et c'est en 1913 que Louis Halphen et Ren  Poupardin publi rent pour la premi re fois une v ritable  dition critique du texte. Comme ils le pr cisent dans l'introduction des *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, ils ont  tabli le texte le plus ancien connu, la r daction 1, qu'ils attribuent   Thomas de Loches, remani e et continu e par Robin, c'est- -dire la version du manuscrit latin 6218 de la Biblioth que nationale de France, « tout en indiquant les passages successivement ajout s   ce premier fonds par les auteurs des r dactions suivantes », autrement dit les additions du manuscrit latin 6006 de la m me BnF, qui repr sente la r daction de Breton d'Amboise ou r daction 2, et des manuscrits de la r daction 4, « la plus compl te, due   Jean de Marmoutier<sup>3</sup> ».

C'est cette  dition de la *Chronica de gestis consulum Andegavorum* que nous reprenons ici et que nous suivons dans notre traduction. Dans l'apparat critique,

1. « Chronique des hauts faits des comtes d'Anjou ». *Chronica* est, en latin classique, un pluriel neutre, mais en latin m di val il a donn  lieu   un f minin singulier qu'utilisent nos auteurs, aussi traduisons-nous « chronique » au singulier.
2. Paul MARCHEGAY et Andr  SALMON, *Chroniques des comtes d'Anjou*, Paris, Soci t  d'histoire de France, 1856, avec introduction par  mile Mabilley, 1871.
3. Louis HALPHEN et Ren  POUPARDIN, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, Auguste Picard, 1913, p. LXXXII.

le sigle *A* désigne le texte primitif du manuscrit 6218 et *A'* le texte révisé ; de même *B* désigne le texte primitif du manuscrit 6006 et *B'* son texte révisé ; enfin *C* désigne la classe des manuscrits de la rédaction 4, c'est-à-dire *C*<sup>1</sup> le manuscrit de Saint-Laud d'Angers (bibliothèque privée de la famille de Villoutreys, en dépôt aux Archives départementales de Maine-et-Loire), *C*<sup>2</sup> le manuscrit latin 6005 de la BnF, *C*<sup>3</sup> le manuscrit 309 de la bibliothèque de Berne et *C*<sup>4</sup> le manuscrit latin 12872 de la BnF. Les éditeurs n'ont pas retenu la rédaction 3, « qui représente un premier état de la rédaction 4 et dérive du manuscrit 6006 revu et annoté » par Jean de Marmoutier<sup>4</sup>, comme en dérive également la rédaction 5, qui constitue un abrégé plus tardif dont « l'auteur a cherché à faire besogne rapide » selon les éditeurs<sup>5</sup>.

Nous savons peu de chose des auteurs de ces rédactions successives. Tout d'abord seules les rédactions 3 et 4 portent une indication d'auteur : *J.* ou *Johannes, frater Majoris Monasterii*, « J. ou Jean, frère de Marmoutier<sup>6</sup> », sous le nom duquel nous est aussi parvenue l'*Histoire de Geoffroi le Bel*. Mais ce Jean de Marmoutier précise dans sa préface que plusieurs autres chroniqueurs l'ont précédé. Nous citons son propos et en donnons ensuite la traduction :

*Primus scriptor extitit Thomas Luchensis, qui breves cronicas nomine Odonis abbatis intitulas, ut ab ejus ore audivi, repperit et multa, que fama vulgante cognovit, addidit. Secundus extitit Robinus et Brito Ambaziacensis, qui ipsas cronicas emendaverunt et quedam, ut viva voce ab ipsis audivi, addiderunt. Tertius ego ex multis historiis multa addidi... (Ibid., p. 164.)*

« Le premier auteur est Thomas de Loches, qui a trouvé de brèves chroniques mises sous le nom de l'abbé Eude, comme je le lui ai entendu dire, et qui a ajouté beaucoup de faits qu'il a appris, parce qu'ils s'étaient divulgués. Les seconds sont Robin et Breton d'Amboise, qui ont remanié ces chroniques et ajouté certains faits, comme je le leur ai entendu dire de vive voix. Le troisième, moi-même, j'ai encore beaucoup ajouté en me servant de nombreux ouvrages historiques... »

La première source de Thomas de Loches serait donc, selon Jean de Marmoutier, de « brèves chroniques mises sous le nom de l'abbé Eude ». Mais nous ignorons qui est cet abbé Eude. Nous ne savons pas même s'il s'agit d'un

4. La rédaction 4 dérive donc elle aussi du même manuscrit 6006, mais revu et annoté une seconde fois par Jean de Marmoutier. *Ibid.*, p. XVII. Dans le ms *C*<sup>1</sup> le texte des *Gesta consulum Andegavorum* occupe les feuillets 15 à 72, sur toute leur largeur et non sur deux colonnes comme le disent nos éditeurs, *op. cit.*, p. LXXIII.

5. *Ibid.*, p. XVII.

6. Seul le ms. 6005 porte l'initiale *J* et, selon les éditeurs, un ms. « vu par Goussainville au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle donnait même le nom en toutes lettres : *Johannes* » (*ibid.*, p. VIII) ; les autres mss ne mentionnent que l'état : *frater Majoris Monasterii*, « un frère de Marmoutier ».

abbé de Marmoutier. De plus, la formulation utilisée laisse penser qu'il n'est peut-être pas l'auteur de ces écrits, mais plutôt un garant auquel on les a attribués pour leur donner quelque importance, si tant est qu'ils existent vraiment. Peut-il être l'auteur de ce que, dans le Prologue, le chroniqueur déclare avoir trouvé « écrit de façon trop désordonnée et dans un style trop fruste » ? Mais, dans ce cas aussi, cette formule peut n'être qu'un moyen pour valoriser son propre travail. Quant à Thomas lui-même, d'abord appelé Thomas *de Paccio*<sup>7</sup>, il était, si l'on s'en tient aux informations les plus sûres recueillies par les éditeurs de la chronique, notaire et chapelain de Foulque V le Jeune, qui le nomma prieur de Notre-Dame de Loches, avant son départ en Terre sainte, donc au plus tard en 1128. Il continua néanmoins à exercer ses fonctions de notaire et chapelain auprès de Geoffroi V Plantagenêt, comme l'attestent divers actes. Il se retira à Notre-Dame de Loches, à la mort de Geoffroi V, en 1151 ou dans les toutes premières années qui suivirent. Son administration et ses libéralités lui valurent longtemps l'estime de ses chanoines. Mais lorsqu'il voulut recouvrer, après les grandes dépenses que lui occasionna la réfection de l'église, une partie des dons faits à la communauté, il fallut l'intervention d'Henri Plantagenêt pour trouver un accord et ramener la paix<sup>8</sup>. Il mourut peu après, le 27 avril 1168.

Des deux chroniqueurs suivants, que Jean de Marmoutier associe si étroitement qu'il les présente comme « le second [auteur] » au singulier<sup>9</sup>, nous ne savons rien ou presque rien. Il convient pourtant de bien les distinguer, puisque Robin est associé à la rédaction 1 (ms. 6218) et que, comme l'ont établi les éditeurs, il a remanié et continué le travail de Thomas, alors que Breton est l'auteur de la rédaction 2 (ms. 6006). Si dans la première rédaction il est difficile de toujours séparer les parts respectives de Thomas et de Robin, le travail de Breton a consisté, pour l'essentiel, à enrichir la chronique d'un certain nombre d'additions, mais qui rendent l'œuvre plus confuse. Cependant, si Jean de Marmoutier les associe, c'est peut-être aussi parce qu'ils sont tous les deux d'Amboise. L'adjectif *Ambaziacensis*, bien qu'il soit au singulier, peut s'appliquer aux deux en vertu de l'accord avec

7. Dans la *Chronique de Notre-Dame de Loches*; voir André SALMON, *Recueil des chroniques de Touraine*, Tours, Guillaun-Verger, et Paris, Dumoulin et Didron, 1854, p. 377. On ne peut affirmer aussi nettement que le font Célestin Port et Émile Mabille (voir L. HALPHEN et R. POUPOARDIN, *op. cit.*, p. XXVII, notes 1 et 2), que ce *Paccius* corresponde à la commune de Parcé ou Parçay (actuellement Parçay-les-Pins), au sud de Noyant, dans l'est du Maine-et-Loire, à la limite du département d'Indre-et-Loire.

8. L. HALPHEN et R. POUPOARDIN, *op. cit.*, p. XXVIII-XXIX et notes.

9. Le latin, en vertu de la règle dite de l'accord avec le plus proche, permet en effet l'accord du verbe (*extitit*) et de l'adjectif (*secundus*) avec un seul des deux noms.

le plus proche. Breton, lui, est mentionné dans une charte de 1141 parmi les chanoines de Saint-Florentin d'Amboise<sup>10</sup>; et il n'est peut-être pas impossible que Robin ait été lui aussi un clerc d'Amboise. C'est sans doute d'ailleurs le « maître Robin » que Jean de Marmoutier cite parmi ses sources dans sa préface<sup>11</sup>. Quant à Jean lui-même, qui était moine de l'abbaye bénédictine de Marmoutier, il est l'auteur des rédactions 3 et 4 de la *Chronique des comtes d'Anjou* et d'une *Histoire de Geoffroi le Bel*.

En ce qui concerne les dates de composition de la chronique, nous disposons de quelques repères. Si, comme nous l'avons indiqué, il n'est guère possible de distinguer les parts respectives de Thomas de Loches et de Robin, auteur de remaniements et additions, nous pouvons cependant penser que la conclusion qui apparaît au terme du chapitre consacré à Foulque le Réchin (en réalité à Foulque le Réchin et à son fils Geoffroi IV, dit Martel) marque la fin de la rédaction de Thomas et que les deux derniers chapitres consacrés à Foulque V le Jeune et à Geoffroi Plantagenêt sont l'œuvre de Robin. Si l'on admet avec L. Halphen et R. Poupardin que la première rédaction a été utilisée dès les années 1155 par l'auteur des *Gesta Ambaziensium dominorum* (*Chronique des seigneurs d'Amboise*), notre chronique aurait donc été composée par Thomas après 1109, date de la mort de Foulque le Réchin, sans qu'on puisse préciser davantage<sup>12</sup>, puis remaniée et développée par Robin entre 1151, date de la mort de Geoffroi Plantagenêt, et 1155. Comme, d'autre part, une formule d'adresse<sup>13</sup> à Henri II, dans la préface de Jean de Marmoutier, permet de situer son propre travail entre 1164, voire 1169, et 1173, la rédaction de Breton d'Amboise pourrait, elle, s'intercaler entre

10. L. HALPHEN et R. POUPARDIN, *op. cit.*, p. XXXVI, note 2.

11. *Ibid.*, p. XLI. Le texte dit : *ex dictis magistri Rabini*; la forme *Rabini* (et non *Robini*) n'exclut pas l'hypothèse avancée, car plus haut, le même texte, en présentant le « second auteur », dit aussi *Rabinus* dans les mss C<sup>2</sup> et C<sup>3</sup>.

12. Si toutefois l'événement le plus tardif mentionné dans la chronique avant la conclusion de Thomas, c'est-à-dire le séjour en Terre sainte d'Ermengarde d'Anjou, duchesse de Bretagne, a bien été noté par lui, Thomas (et non par son continuateur Robin), alors il a composé sa chronique entre 1133 et 1135, période du séjour d'Ermengarde en Terre sainte, ou peu après car il ne mentionne pas son retour au début de l'année 1135. Voir *ibid.*, p. XL.

13. Cette adresse, qui figure dans les *addimenta* de l'édition de L. Halphen & R. Poupardin, p. 171, présente les frères d'Henri II comme déjà décédés (*mortuis fratribus tuis*), or Geoffroi est mort en 1158 et Guillaume en 1164. D'autre part, cette même adresse ne laisse pas soupçonner la révolte de ses fils en 1173 (*monarchiam tenes [...] filiis tuis feliciter dimissurus* : « tu gouvernes un empire que tu transmettras sous d'heureux auspices à tes fils »); elle envisage plutôt une paisible succession après le partage de 1169.

la composition de la *Chronique des seigneurs d'Amboise* dont il s'est servi, c'est-à-dire vers 1155, et les années 1160-1170.

En dehors des chroniques perdues ou fictives de l'abbé Eude, signalées par Jean de Marmoutier, Thomas ne mentionne les sources qu'il a utilisées pour sa matière historique que de façon très vague : des généalogies (pour les comtes d'Anjou et leurs ancêtres), des *Historiae* (pour les rois de France). Mais les éditeurs insistent sur un fait : il n'a utilisé « aucun des textes historiques composés en Anjou proprement dit. [...] C'est exclusivement en Touraine qu'il semble s'être documenté<sup>14</sup> ». Cette assertion est encore plus justifiée pour ses successeurs. Robin, son continuateur, résume ou reprend certains passages de la chronique de Pierre Béchin, chanoine de Saint-Martin de Tours, ou d'une source commune, dans le chapitre qu'il consacre à Foulque V le Jeune. Et si la rédaction 2, de Breton d'Amboise, puise son propos en plusieurs endroits dans l'*Histoire universelle* de Raoul Glaber, elle emprunte aussi deux anecdotes au sujet de Foulque le Bon à un recueil de miracles de Saint-Martin de Tours et quelques détails sur Foulque Nerra et Geoffroi Martel à la *Chronique des seigneurs d'Amboise* et à un moine de l'abbaye de Beaulieu. Enfin, de l'étude que les éditeurs font des sources citées par Jean de Marmoutier dans son préambule il ressort que lui-même n'a pas utilisé directement l'*Histoire* de Raoul Glaber et que les autres sources ne peuvent être identifiées avec certitude ; mais il a aussi emprunté certains passages au *Liber de compositione castri Ambaziae* (*Livre sur la construction du château d'Amboise*), à la *Chronique des seigneurs d'Amboise* et d'une manière plus générale à des recueils, compilations et récits légendaires (comme la mort de Crescentius) provenant des abbayes de Saint-Martin de Tours, Marmoutier et Beaulieu, sans citer ces sources<sup>15</sup>.

C'est du texte latin de la seule chronique des comtes d'Anjou, tel qu'il a été établi par L. Halphen et R. Poupardin, que nous donnons une traduction dans ce volume. Certes, il existe quelques traductions du *Liber de compositione castri Ambaziae*, des *Chronica de gestis consulum* et des *Gesta Ambaziensium dominorum*, mais anciennes et d'accès difficile. La plus ancienne, d'après la rédaction 2, semble-t-il, parfois abrégée, date du XIV<sup>e</sup> siècle, elle est due à un dominicain, le frère Hervé de la Queue. Si plusieurs copies en ont été conservées<sup>16</sup>, le texte paraît avoir subi

14. *Ibid.*, p. XXXIII.

15. Sur les sources des différentes rédactions, voir *ibid.*, p. XXXIII-XXXIV, XXXVII-XXXIX, XLI-XLVI.

16. Ces copies, d'après leurs notices, ont été faites entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais si les manuscrits 24107 et 24109 de la BnF portent bien comme titre : « Cronicques [ou : Chroniques] des comtes d'Anjou avec la [ou : et] généalogie des seigneurs d'Amboise », les autres mss mettent au premier plan l'histoire des seigneurs d'Amboise, de la ville d'Amboise ou même de sa région

divers remaniements, comme le signalent L. Halphen et R. Poupardin, et avoir été utilisé à diverses fins. Ces derniers signalent une nouvelle traduction datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et qui serait l'œuvre d'un cordelier d'Amboise, mais comme elle fut réalisée à la demande de Raymond de Dezest, que Charles VIII chargea de diriger les travaux du château royal d'Amboise, entre 1492 et 1498, cette datation de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est impossible et il s'agit sans doute encore d'un remaniement de la première traduction<sup>17</sup>. C'est en 1681, que Michel de Marolles, abbé de Villeloin, publia à Paris, chez Jacques Langlois, une nouvelle traduction de ces textes, d'après la rédaction 3, sous le titre *Les histoires des anciens comtes d'Anjou et de la construction d'Amboise*<sup>18</sup>.

Depuis cette date, et surtout depuis l'édition critique de 1913, aucune traduction en français n'a été publiée. Il existe une version anglaise, disponible sur internet (Internet Medieval Sourcebook) depuis mai 1997, due à Steve Lane (Center for Medieval Studies, Université de Fordham, New York), sous le titre *Chronicle of the Counts of Anjou, c. 1100*<sup>19</sup>. Mais cette traduction du texte des *Gesta consulum* d'après l'édition de L. Halphen et R. Poupardin s'arrête à la mort de Foulque Nerra en 1040 et omet certaines citations classiques, qu'elle se borne à signaler en reprenant en notes les références données par les deux éditeurs du texte latin. Cette version anglaise, souvent un peu libre, qui évite certaines difficultés et ne traduit pas tous les noms propres de lieux ou de personnes, a elle-même été traduite en français en 2007. Disponible également sur internet, la traduction française présente les mêmes limites avec, en outre, les inévitables erreurs, confusions ou

---

(de Blois à Loches). Ainsi le ms. 1119 de la BnF et le ms. 1319 de la bibliothèque de Tours ont comme titre : « Croniques [ou : Chroniques] des seigneurs d'Amboise » ; le ms. 5405 de la BnF s'intitule : « Histoire lochoise des antiquitez es villes d'Amboise, Loches, Beaulieu, Blois, Mont-Richard, etc., et incidemment des premiers comtes d'Anjou ». Quant au ms. 5978 de la BnF, qui est incomplet pour la fin, il occupe une situation intermédiaire en se présentant comme une « Histoire d'Amboise ou chronique des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise ». Les notices des mss cités sont répertoriées dans le *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, anciens fonds*, t. 1, p. 189 (ms. 1119), t. IV, p. 729 (ms. 5405), t. V, p. 191 (ms. 5978), et *anciens petits fonds français*, t. II, p. 263-264 (mss 24107 et 24109) et dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, t. XXXVII, 2, p. 906-907 (ms. 1319 de Tours).

17. Une copie en est conservée : il s'agit du ms. 5406 de la BnF (*Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, anciens fonds*, t. IV, p. 730). Le ms. 24109, cité dans la note précédente, semble en être une autre copie plus tardive. Malgré leur erreur sur la période où a vécu Raimond de Dezest, L. Halphen et R. Poupardin ont bien envisagé aussi cette possibilité d'un remaniement de la première traduction (*op. cit.* p. LXXX, note 2).
18. Michel de Marolles aurait utilisé, selon L. Halphen et R. Poupardin (p. LXXX), un ms. de même type que le ms. 599 du fonds de la reine Christine (Bibliothèque du Vatican).
19. Site internet : <<http://legacy.fordham.edu/halsall/source/Anjou.asp>>.

trahisons du texte, assez nombreuses d'ailleurs, que peut entraîner une traduction de traduction<sup>20</sup>. Il était donc nécessaire de reprendre le texte latin et d'en faire directement la traduction en français pour rendre cette chronique plus accessible.

Nous nous sommes efforcé de suivre le plus près possible ce texte latin, tout en respectant les usages du français. Ainsi conservons-nous les doublets synonymiques et traduisons-nous un même terme latin par un même mot français, sauf si l'acception en est différente ou si la répétition trop proche en est désagréable en français. Autant que possible, nous nous sommes interdit toute suppression ou tout ajout par rapport au texte. Dans le cas contraire, nous l'avons signalé en note, comme à chaque fois qu'il nous a paru nécessaire de donner une précision. Alors que fréquemment le chroniqueur va et vient entre présent et parfait, nous harmonisons le plus souvent les temps des verbes, en faisant le choix du passé. Cette harmonisation est évidemment systématique au sein d'une même phrase, mais il arrive que, d'une phrase à l'autre, nous abandonnions le passé pour conserver le présent de narration du texte, par exemple pour rendre la soudaineté du procès ou donner plus de vie à la scène évoquée. À l'intérieur des chapitres consacrés aux comtes successifs et, au début, à leurs ancêtres, nous avons conservé les paragraphes établis par les éditeurs du texte, cependant dans quelques cas où le paragraphe semblait vraiment trop long et passait à un autre aspect ou à une autre phase du récit, nous avons créé un nouvel alinéa. De même, nous suivons, en règle générale, le découpage des phrases des éditeurs, mais parfois, à cause de leur longueur et de leur complexité, nous les divisons en unités plus courtes. Quant à la structure de la phrase latine, il n'est pas toujours aisé ni souhaitable de la suivre dans la traduction, ne serait-ce qu'en raison de la place finale du verbe, mais aussi, assez souvent, de l'accumulation des ablatifs absolus, à valeur temporelle dans le plus grand nombre des cas, ou des participes apposés.

Nous accompagnons cette traduction d'un certain nombre de notes. Elles ont essentiellement trois objectifs. Certaines portent sur le texte latin lui-même tel qu'il est édité et sont destinées à expliquer ou commenter un terme, une expression ou la notion qu'ils désignent, voire dans deux ou trois cas à suggérer une correction ; elles peuvent aussi apporter des éclaircissements sur quelques difficultés que comporte le texte. D'autres indiquent les références des citations classiques et des emprunts plus ou moins libres aux œuvres latines de la République et de l'Empire, mais aussi à l'historiographie latine médiévale consacrée à la première croisade ; elles signalent également, s'agissant du chapitre consacré à Geoffroi Grisegonelle,

20. Cette traduction a été faite par Arlette Angelini et Patrick Jouet. Site internet : <[http://jouet.patrick.pagesperso-orange.fr/royaumes\\_angevins/CCA.htm](http://jouet.patrick.pagesperso-orange.fr/royaumes_angevins/CCA.htm)>.

des similitudes avec la tradition épique en langue française. Enfin une grande partie des notes portent sur les personnages nommés ou auxquels il est fait allusion, les lieux cités ou concernés et les événements relatés. Pour quelques-uns d'entre eux, les éditeurs donnaient déjà des informations, nous les avons reprises lorsque nous l'avons jugé nécessaire, en apportant le plus souvent des précisions nouvelles, quelquefois une correction.

Le texte lui-même nous laisse penser que les auteurs, que nous nommerons d'une manière générale « le chroniqueur », maîtrisaient assez bien le latin ; les écarts par rapport à la langue classique sont, en effet, assez peu nombreux. On relève, par exemple, l'emploi d'une forme *Parisius*, pour désigner Paris, qui n'est jamais déclinée quelle que soit sa fonction dans la phrase ; ou encore *in* suivi de l'ablatif ou l'ablatif seul, au lieu de l'accusatif, alors qu'il y a déplacement (*in planitie [...] descendens* ; *Laudiaco Monte [...] venit*<sup>21</sup>). Certains écarts sont liés à l'usage de la langue parlée, la langue romane : ainsi on observe une tendance à adopter l'ordre des mots qui place le nom déterminé avant son complément déterminatif (*pro redemptione earum* ; *opulentia bonorum terre* ; *bonitate principis* ; *lorica Bertoldi* ; *obitum Fulconis*<sup>22</sup>) et, même si le verbe conjugué à un mode personnel reste le plus souvent en fin de phrase ou de proposition, la forme verbale au participe présent actif ou passé passif, avant son complément (*expectantibus iudicium* ; *animatus jam majori fiducia*<sup>23</sup>). On remarque également des emplois de *de* suivi de l'ablatif pour introduire le complément déterminatif d'un pronom démonstratif : *illis de arce*, *illi de Monte Bazonis*<sup>24</sup>.

Le vocabulaire est, en général, celui que l'on trouve dans la langue classique, quelquefois dans la langue de l'Empire, voire du Bas-Empire. Cependant des termes du latin classique peuvent être appliqués à la civilisation médiévale : *consul* désigne constamment un comte, en concurrence avec *comes*, qui est précisément l'étymon de « comte », de même que *consulatus* et *comitatus* ont perdu leur sens classique pour signifier « comté ». *Dux* n'est guère employé que pour désigner un duc<sup>25</sup> ; si *beneficium* peut encore désigner un bienfait, un service rendu, il corres-

21. Traduction : « descendant dans la plaine » ; « il vint à Montlouis ».

22. Traduction : « pour le rachat de celles-ci [ses fautes] » ; « l'abondance des biens de la terre » ; « par la bienveillance du prince » ; « la cuirasse de Berthold » ; « la mort de Foulque ».

23. Traduction : « à ceux qui attendaient le jugement » ; « animé d'une plus grande confiance en lui ».

24. Traduction : « pour ceux de la citadelle » ; « ceux de Montbazon ». La préposition *de* peut se justifier par la valeur du complément déterminatif : origine ou lieu élevé (impliquant de descendre).

25. *Comes*, en latin classique signifiait « compagnon, membre d'une escorte » ; c'est sa forme *comite(m)* qui a donné le nom « comte ». *Comitatus* désignait l'accompagnement, l'escorte d'un prince. *Dux* signifiait « général en chef » et désignait d'une manière générale celui qui était en tête, qui conduisait une armée.



pond aussi au « bénéfice féodal » (terre donnée en récompense de services rendus) ; les termes désignant l'armée, sa disposition ou une partie de celle-ci (*exercitus*, *agmen*, *acies*, *legio*, *manipulus*<sup>26</sup>) ont perdu leur spécificité sémantique classique au profit d'un sens plus général qui, pour certains de ces noms, peut varier d'une occurrence à l'autre (« armée, troupe(s), bataillon, compagnie »). Si *miles*, *militis*, « soldat » en langue classique, peut conserver un sens général de « guerrier », il prend souvent le sens spécifique de « chevalier », notamment par opposition à *pedites*, « les gens de pied ». *Castrum* et son diminutif *castellum* sont employés pour désigner un château. *Pagus* et *villa* ont également évolué, le premier, associé à un terme géographique, désigne le territoire qui environne une cité, une région ou « le pays de » (par exemple, le pays de Tours, de Redon) et le second peut désigner, comme dans la langue classique, un domaine agricole, mais aussi un hameau, un village<sup>27</sup>. Des termes venant d'autres langues que le latin ont été latinisés, parfois très tôt comme ceux, d'origine grecque, qui appartiennent au vocabulaire religieux chrétien : *ecclesia* « église », *episcopus* « évêque », *clericus* « clerc, moine », *canonicus* « clerc vivant sous une règle monastique, chanoine », *psallere* « psalmodier, chanter des psaumes », *baptismus*, « baptême » (ainsi *filius ex baptismo* signifie le « filleul »). Mais, hormis les trois premiers, ces termes ne sont pas très fréquents dans la chronique, de même que les mots empruntés au francique et latinisés pour désigner des réalités spécifiquement médiévales, comme *baro*, *barone(m)* « baron », [*homo*] *ligius* « homme lige », *senescallus* « sénéchal », *alodium* « alleu », *feodum* « fief » pour lequel peut être également employé *casamentum*, dérivé, lui, du latin classique *casa*<sup>28</sup>.

Les références, citations ou emprunts des auteurs de la chronique révèlent aussi une certaine familiarité avec la littérature classique. Certes, les éditeurs jugent de ce fait que c'est « un vernis d'emprunt » et « qu'au lieu de se livrer à un travail de rédaction personnelle, ils préfèrent composer laborieusement une étrange

26. En latin classique, *exercitus* : « armée, corps de troupes » ; *agmen* : « armée en colonne de marche, en marche » ; *acies* : « armée déployée en ordre de bataille » ; *legio* : « légion » (armée de 6 000 hommes, organisée en 10 cohortes) ; *manipulus* : « manipule » (un trentième de la légion ; le terme signifie littéralement « une poignée »).

27. En latin classique, *pagus* signifie « village, district » ; *villa* désignait une ferme, un domaine rural, une maison de campagne.

28. *Casa* désignait dans la langue classique une cabane, mais aussi une petite ferme. Au Moyen Âge, ce terme désigne une maison, une demeure seigneuriale, une église. Il est à l'origine de notre préposition « chez » et du toponyme « Chaise » ou « Chaize » au sens de « maison » (cf. La Chaise-Dieu). On relève également dans la chronique la forme *casatus*, « [vassal] pourvu d'un fief » ; cette forme a donné en ancien français *chasé*, qui a le même sens. Le vocabulaire présenté *supra* ne constitue évidemment pas une liste exhaustive, ce ne sont que quelques exemples.

mosaïque de fragments pris de côté et d'autre<sup>29</sup> ». Le jugement est bien sévère et surtout exagéré ! S'il est vrai que le prologue est en grande partie composé d'expressions empruntées au *Catilina* et au *Jugurtha* de Salluste, que le chroniqueur agence avec beaucoup de liberté et parfois en les détournant de leur sens, dans le corps même des *Gesta consulum Andegavorum*, de tels emprunts sont loin d'être constants. Dans le prologue, ils lui fournissent un double argument : justifier son entreprise en rappelant la nécessité de garder la mémoire des grands hommes et expliquer l'obscurité des fondateurs de la dynastie des comtes d'Anjou en prêtant à Charles le Chauve la volonté de faire appel à des hommes nouveaux, avides de s'illustrer, plutôt qu'à une noblesse vivant de la gloire passée de ses ancêtres<sup>30</sup>. Le peu de connaissances dont dispose d'ailleurs le chroniqueur sur ces fondateurs explique pourquoi il recourt aux grands classiques. Ainsi reprend-il, pour évoquer Torquat, les réflexions de Cicéron dans son *De Senectute* (*De la vieillesse*) sur les origines rurales de certains sénateurs et généraux romains et sur les joies que procurèrent à leur vieillesse la pratique des vertus et le souvenir des services rendus. C'est ensuite le portrait de Catilina qui lui fournit les traits moraux ou physiques qu'il veut donner à Foulque le Roux et à Foulque le Bon et c'est le portrait de Jugurtha qu'il utilise pour brosser celui d'Ingelger, fils de Foulque le Roux.

S'il interrompt ces libres emprunts dans le chapitre consacré à Geoffroi Grisegonelle, il les reprend ensuite en les diversifiant. Comme il pense que c'est Maurice qui succéda à Grisegonelle, avant Foulque Nerra, mais qu'il dispose de peu d'informations sur lui, il recourt au *De amicitia* (*De l'amitié*), puis à l'introduction des *Paradoxes des stoïciens à M. Brutus* de Cicéron pour nous donner une image assez flatteuse de ce personnage et il fonde sur plusieurs sentences ou maximes puisées dans le *De moribus* (*Des mœurs*) du Pseudo-Sénèque le propos qu'il lui prête en forme de testament politique<sup>31</sup>. De même, dans le chapitre suivant consacré à Foulque Nerra, pour évoquer brièvement la Mayenne et la Maine, limite que rêvaient de franchir le comte de Bretagne Conan et ses fils, il emprunte quelques expressions poétiques à Lucain décrivant, dans le livre IV de sa *Pharsale*, la Sègre qui séparait en Catalogne les camps de César et de Pompée. Et c'est au livre VII de la même œuvre qu'il reprend des éléments de la harangue de Pompée, à Pharsale, pour composer l'exhortation du comte Eude de Blois,

29. *Op. cit.*, p. LXVI.

30. Pour ce thème, il emprunte son propos au discours que Salluste prête à Marius dans son *Jugurtha* (LXXXV). Les références précises des citations et emprunts sont données dans les notes qui accompagnent la traduction.

31. Dans ce chapitre consacré à Maurice, le chroniqueur indique ses sources : Tullius, c'est-à-dire Cicéron, et Sénèque, mais sans plus de précision.

lorsqu'il tente de redonner de l'énergie à ses troupes, face à Foulque Nerra, avant la bataille de Pontlevoy.

Si le répertoire de sentences que constitue le *De moribus* fournit encore la matière d'un bref dialogue par lequel Geoffroi Martel réagit aux reproches qu'on lui fait de recourir souvent à la force, il permet aussi d'introduire le récit du conflit entre ce même Geoffroi Martel et Guillaume VI d'Aquitaine à propos de la Saintonge, par une réflexion sur les effets désastreux des revendications de territoires. Le chroniqueur cite, en effet, le Pseudo-Sénèque : « les hommes mèneraient une vie très paisible sur terre si ces deux mots disparaissaient de l'ordre des choses : le tien et le mien ». C'est surtout cette fonction que remplissent les emprunts ou citations dans la deuxième moitié de la chronique : commenter ou introduire un récit par une considération morale. Ainsi la sentence du *De consolatione philosophiae* (*De la consolation de la philosophie*) de Boèce « Tout ce qui sort de l'ordre fixé n'aboutit pas à une fin heureuse » ouvre l'évocation des ambitions du comte de Bretagne, Conan, et la relation de la tentative de ses fils, déjouée par Foulque Nerra, de s'emparer d'Angers, puis de leur mort ou de leur capture. La réécriture de quelques autres vers de la même œuvre de Boèce fournit, peu avant la fin de la chronique, le commentaire du comportement indulgent de Geoffroi Plantagenêt envers Giraud Bellay et ses fils, malgré leur sottise. Mais c'est aussi à la *Pharsale* de Lucain, déjà citée, que le chroniqueur fait appel à trois reprises. D'abord pour reprocher aux Angevins d'avoir poussé Geoffroi Martel à combattre le comte Thibaud de Blois et le duc d'Aquitaine : « ce n'était pas un peuple que pouvait charmer la douceur de la paix » ! Ensuite pour dénoncer les rivalités entre les puissants, surtout lorsqu'ils sont frères, comme Foulque le Réchin et Geoffroi le Barbu qu'il a présentés comme associés après un prétendu partage du comté de leur oncle Geoffroi Martel, mais aussi, avec moins d'insistance cependant, comme Geoffroi Plantagenêt et son frère Hélié. Les clercs, qui lisaient les vers du premier livre de la *Pharsale*, cités ou empruntés et adaptés, ne pouvaient manquer de penser au conflit entre César et Pompée et, en arrière-plan, au meurtre de Rémus par Romulus.

Mais le chroniqueur ne manque pas de prendre parti face à ces rivalités. Dans le premier cas, il insiste sur la fourberie et la cruauté du Réchin au point d'évoquer plus généralement à son sujet le triomphe des mauvaises mœurs que dénonce Sidoine Apollinaire dans une de ses lettres. Il lui reproche aussi de s'être épris de Bertrade de Montfort, dont il dit qu'« homme de bien ne loua jamais rien que la beauté », reprenant ainsi la formule employée par Salluste à propos d'une maîtresse de Catilina. Dans le second cas, il prend parti pour Geoffroi Plantagenêt dont il loue les qualités et déplore la mort survenue trop tôt, méditant avec Cicéron sur la

vie enlevée aux jeunes gens comme un fruit arraché à l'arbre avant sa pleine maturité. Il clôt ainsi sa chronique par une référence au *De senectute*, auquel il empruntait, dans ses premières pages, quelques traits pour évoquer la vieillesse de Torquat, fondateur de la dynastie. Si la littérature latine classique ou de tradition classique fournit donc de nombreux livres emprunts ou citations, la Bible n'offre que trois brèves références<sup>32</sup>. La première compare Geoffroi Grisegonelle et son adversaire danois à David et Goliath. La deuxième commente la grande défaite, en 1033, du duc Guillaume VI d'Aquitaine face à Geoffroi Martel<sup>33</sup> par quelques expressions rappelant le Jour du Seigneur dans le *Livre de Sophonie*, qui inspira plus tard le *Dies irae*: « ce fut un jour de tourment et de dispersion, un jour de mort et de confusion ». À l'inverse, ce fut un jour de liesse en Anjou et en Touraine, au retour de Geoffroi. Pour la troisième, le chroniqueur reprend, en inversant leur ordre, deux membres de phrase d'Ezéchiel: « le père ne portera pas la faute du fils, ni le fils la faute du père ». Cette formule très moderne sur la responsabilité individuelle lui permet de présenter un nouveau comte, Foulque V le Jeune, qui emprunta d'autres chemins que ses parents, Foulque le Réchin et Bertrade de Montfort, dont il ne manque jamais de dénoncer les mœurs.

La biographie d'un seul comte d'Anjou échappe totalement aux références classiques, c'est l'histoire de Geoffroi Grisegonelle, ou peut-être faudrait-il dire la *geste* de Grisegonelle, parce qu'on relève bien d'autres références à son sujet, mais elles sont médiévales et assez souvent épiques. Ferdinand Lot, en 1890, a consacré à ce chapitre de la chronique un article intitulé « Geoffroi Grisegonelle dans l'épopée », dans lequel il estime que le chroniqueur a dû s'inspirer d'un fonds légendaire à la gloire du comte<sup>34</sup>. Comme Léon Gautier, à la même époque, dans son édition de la *Chanson de Roland*<sup>35</sup>, il signale de nombreuses références à Geoffroi Ier d'Anjou dans les chansons de geste, au premier rang desquelles figurent le *Roland*, mais aussi *Aspremont* et la *Chanson des Saisnes*<sup>36</sup>. Parmi les points abordés par Ferdinand Lot nous retenons en particulier la similitude entre le récit de

32. On pourrait en ajouter une quatrième, une formule de saint Paul (*Ephésiens*, 6,10), mais elle figure dans un discours prêté à Geoffroi Martel que le chroniqueur a lui-même emprunté à LISIARD DE TOURS (*Historia Hierosolymitana*, dans J.-P. MIGNE, *Patrologie latine*, tome CLXXIV, 1854, discours de Baudouin I<sup>er</sup> lors de la bataille de Ramla (1<sup>re</sup> croisade) p. 1603-1604).

33. La bataille eut lieu près de Saint-Jouin-de-Marnes, mais le chroniqueur la confond avec celle qui se déroula en 1061 près de Chef-Boutonne. Les deux lieux se situent respectivement dans le nord-est et le sud de l'actuel département des Deux-Sèvres.

34. *Romania*, t. 19, 1890, p. 377-393.

35. Tours, A. Mame & Fils, 1900 (25<sup>e</sup> éd.). Voir, dans cette édition, la note sur le vers 106.

36. Voir aussi l'introduction de l'éd. citée de L. HALPHEN et R. POUPARDIN, p. XXXIV-XXXVI.

l'exploit attribué à Geoffroi lors du siège de Paris en 978 et la dernière partie du *Moniage Guillaume*, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle. Les éditeurs de la chronique invitent aussi à voir dans les aventures de Gaydon, le chevalier au geai, un écho des guerres de Foulque Nerra, le fils de Geoffroi<sup>37</sup>. Mais c'est l'ensemble du chapitre consacré à Grisegonelle, qui est marqué, selon Ferdinand Lot, par une « couleur épique » et l'on peut le rejoindre en relevant divers traits caractéristiques : les deux phases successives du combat qui oppose Geoffroi et Berthold, le réalisme de la description des blessures, le rôle des reliques dans la victoire du héros (la ceinture de la Vierge), les formules d'adresse à l'auditeur et l'on pourrait ajouter un trait qui deviendra un lieu commun des romans : la date de la Pentecôte pour réunir la cour et commencer les combats, alors que les événements réels se déroulent en automne. Mais la source de ce chapitre de la chronique n'est peut-être pas seulement dans un poème épique disparu. Le chroniqueur se tourne aussi vers un autre fonds, les récits en latin de la première croisade, pour décrire certains combats ou recomposer les discours de quelques personnages.

En effet, le discours prêté au roi Lothaire, au moment où l'armée d'Otton II, après avoir levé le siège de Paris, s'établit près de Soissons, suit de près celui que Baudri de Bourgueil ou sa source attribue à Bohémond de Tarente avant la bataille de Dorylée et celui que prononce peu après Geoffroi Grisegonelle est largement emprunté à un autre discours de Bohémond lors du siège d'Antioche. Mais l'emprunt se poursuit et le récit de ce siège d'Antioche est repris pour relater la bataille livrée ensuite par Lothaire près de Soissons. Comme pour les emprunts classiques, le chroniqueur adapte le texte qui lui sert de modèle en changeant les noms de peuples ou de personnages, de lieux, voire de circonstances. De même il ne retient pas tout ou, au contraire, ajoute des éléments et modifie parfois l'ordre des phrases ou des membres de phrases. Mais ces reprises de récits de la première croisade sont beaucoup plus longues que les emprunts classiques et peuvent représenter parfois plusieurs paragraphes de la chronique. D'autre part, si la similitude avec l'*Historia Jerosolimitana* de Baudri de Bourgueil nous semble la plus forte, ces récits de croisade ont été amplement copiés et des rapprochements peuvent être faits avec d'autres *Histoires* relatant la première croisade. Ainsi on relève les mêmes phrases ou expressions dans les récits de la bataille de Dorylée et du siège d'Antioche dans l'*Historia ecclesiastica* (ou *Histoire des Normands*) d'Orderic Vital<sup>38</sup>. On remarque également que ces textes composés en latin

37. Voir *Gaydon, chanson de geste du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. et trad. Jean Subrenat, Louvain, Peeters (Ktēmata, 19), 2007.

38. Nous donnons dans les notes de la traduction les références précises de ces récits de la 1<sup>re</sup> croisade. Les similitudes signalées entre certains passages de notre chronique et les *Historiae* de

véhiculent un certain nombre de traits caractéristiques de la chanson de geste ; eux aussi contribuent donc à donner à la chronique sa « couleur épique ». Par exemple, l'adresse à l'auditeur ou au lecteur, destinée à attirer son attention sur l'épreuve physique que subissent dans leur combat Geoffroi et Berthold<sup>39</sup>, se retrouve presque mot pour mot dans les récits de Baudri de Bourgueil et d'Orderic Vital. Il en va de même pour le *topos* de l'évocation très réaliste des blessures, aussi bien dans la mêlée que dans le combat singulier.

Ce recours aux récits de croisade ne se limite cependant pas au chapitre consacré à Geoffroi Grisegonelle. Il se manifeste également dans celui qui concerne Geoffroi Martel<sup>40</sup> avec les mêmes emplois, auxquels s'ajoute un portrait. En effet, le chroniqueur reprend pour le portrait du duc Guillaume VI d'Aquitaine, avant l'affrontement avec Geoffroi Martel, celui que Baudri de Bourgueil brosse du gouverneur turc de Mossoul, Kurbuqa (Corbarannus dans le texte de Baudri), lorsqu'il se présente devant Antioche dont les chrétiens viennent de s'emparer. Mais les autres emprunts du chroniqueur concernent surtout des discours et récits de bataille. Les mises en garde et les conseils que Lisois de Basogers adresse à Geoffroi Martel au sujet d'une attaque prochaine du comte Thibaud de Blois se calquent, au prix de quelques adaptations, suppressions ou ajouts, sur le message que, dans l'*Historia ecclesiastica* d'Orderic Vital, le comte Raimond de Toulouse fit parvenir à Godefroy de Bouillon et à Bohémond de Tarente qui assiégeaient Gibel. De même, les propos adressés par Martel à ses troupes avant de livrer la bataille de Nouy<sup>41</sup> semblent repris au discours que Lisiard de Tours prête, dans son *Historia Hierosolymitana*, à Baudouin I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, lors de la bataille de Ramla, en 1101. Le chroniqueur en a même conservé la célèbre conclusion

---

Baudri et d'Orderic Vital n'impliquent pas nécessairement une succession d'emprunts, plusieurs versions identiques pouvant avoir une source commune. L'*Historia* de Baudri de Bourgueil (mort en 1130) a pu être utilisée par Thomas de Loches ou Robin. Lisiard de Tours, cité plus bas, était certes de la même génération que Thomas, il est décédé comme lui en 1168. Mais il a vécu dans la même région et son *Historia* ne va pas au-delà de 1124, elle a pu être utilisée (à partir du chapitre consacré à Geoffroi Martel) par Thomas ou mieux par Robin ; enfin on relève d'importantes similitudes avec notre chronique. Nous avançons avec beaucoup plus de réserve le nom du Normand Orderic Vital (mort en 1141), malgré, dans ce cas aussi, d'importantes similitudes, parce que son œuvre ne semble pas s'être beaucoup diffusée.

39. *Tunc eorum corpora sudore et cruore liquentia conspiceres* (« Tu aurais vu alors leur corps se liquéfier en sueur et en sang »).
40. En effet, entre les deux, le chapitre sur Foulque Nerra ne semble rien emprunter à ces récits de croisade.
41. À l'est de Tours. La bataille eut lieu en 1044.

que Foucher de Chartres<sup>42</sup> rapporte lui aussi, sous une forme voisine : « Quant à fuir que personne n'y songe, parce que la France est bien trop loin de vous », et qu'il adapte ici en : « Quant à fuir que personne n'y songe, parce qu'Angers est bien trop loin de nous. »

Cette bataille de Ramla, lors de la première croisade, semble d'ailleurs constituer la plus importante référence pour notre chroniqueur, car il en reprend longuement le récit qu'en fait Lisiard de Tours, avec les adaptations nécessaires, pour rendre compte de la bataille de Nouy, qui constitua une importante victoire de Geoffroi Martel sur le comte Thibaud de Blois. Bien plus, il semble encore emprunter un passage à cette *Historia*, moins long certes, pour évoquer les cris des combattants, le fracas des armes et les plaintes des blessés et des mourants, dans sa relation d'une autre grande victoire de Geoffroi Martel, celle qu'il remporta sur le duc Guillaume VI d'Aquitaine. Comme nous l'avons déjà vu, il s'agit de la bataille de Saint-Jouin-de-Marnes, bien que notre chroniqueur la situe, par confusion, à Chef-Boutonne. Pour rendre compte des sentiments de l'armée de Guillaume VI, il emprunte aussi quelques phrases à Baudri de Bourgueil lorsqu'il présente l'arrivée de Kurbuqa avec son armée devant Antioche, tenue par Bohémond de Tarente. Il retient même, peu après, un curieux détail qu'il a trouvé dans le récit de la prise de Nicée : les ennemis<sup>43</sup> étaient si assurés de leur victoire qu'ils avaient apporté des cordes ou des chaînes pour attacher leurs prisonniers et les emmener en captivité.

Alors que dans la seconde moitié de la chronique, les références et citations classiques servent souvent, comme nous l'avons vu, à commenter un récit ou à l'introduire par une considération morale, les emprunts aux textes de la première croisade apportent essentiellement des éléments narratifs. Au début d'un chapitre pourtant, une reprise de l'*Historia* de Lisiard de Tours constitue à la fois une introduction et un commentaire. Le chroniqueur, qui s'apprête à rendre compte du partage du pouvoir comtal entre les neveux de Geoffroi Martel, mais pour dénoncer la perversité de cet « accord », reprend le commentaire de Lisiard sur la défaite de Roger d'Antioche près d'Artâh, dans sa guerre contre l'émir Il-Ghâzi : s'interrogeant sur la nécessité de rendre compte des malheurs qui affectent une communauté, il pense qu'il peut être utile d'en connaître les causes et d'en retenir le caractère exemplaire pour détourner quiconque de suivre les mêmes voies. Si Lisiard vise surtout la mauvaise conduite, les péchés de Roger et des habitants

42. *Historia Hierosolymitana*, dans le *Recueil des Historiens des croisades, Historiens occidentaux*, III, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, Imprimerie impériale, 1866, p. 392.

43. Les ennemis des chrétiens dans l'*Historia* de Baudri, les ennemis des Angevins dans notre chronique.

d'Antioche, notre chroniqueur, lui, pense à la rivalité des neveux de Geoffroi Martel et surtout à la fourberie du Réchin.

Enfin, dans le chapitre consacré à Foulque V le Jeune, qui devint roi de Jérusalem, le chroniqueur, amené lui aussi à retracer l'histoire de la première croisade et du royaume franc de Jérusalem, reprend quelques phrases ou expressions disséminées dans deux passages notamment de l'*Historia* de Lisiard de Tours, et il le fait avec d'autant plus de liberté qu'il s'emploie à simplement résumer cette période d'une trentaine d'années pour en venir au mariage de Foulque avec Mélisende, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem. Les emprunts faits aux récits de la première croisade apparaissent donc surtout dans les deux chapitres consacrés à Geoffroi Grisegonelle et à Geoffroi Martel ; seuls les deux derniers emprunts cités concernent d'autres comtes d'Anjou. Si l'étude des emprunts classiques dans la *Chronique des comtes d'Angers*, la *Chronique des seigneurs d'Amboise* et le *Livre sur la construction du château d'Amboise* conduit les éditeurs à penser qu'ils sont dus au même interpolateur, vraisemblablement Robin<sup>44</sup>, il n'est pas sûr que ce soit le même rédacteur ou remanieur qui ait fait les emprunts aux récits de la première croisade. En effet, on remarque que les reprises de l'œuvre de Baudri de Bourgueil et d'Orderic Vital, ou de sa source, se répartissent sur les deux chapitres consacrés à Geoffroi Grisegonelle et à Geoffroi Martel, alors que les similitudes avec l'*Historia* de Lisard de Tours n'apparaissent que dans le second de ces deux chapitres. On pourrait penser avec quelque vraisemblance que les premières sont dues à Thomas, alors que les secondes s'expliqueraient par l'intervention de Robin.

Cependant ces emprunts à d'autres chroniques, parfois à des récits légendaires, ou même les similitudes avec des chansons de geste ou avec des *topoi* que l'on relève plus tard dans les romans ne doivent pas nous amener à considérer cette chronique comme une œuvre de fiction. Si les deux premiers ancêtres prêtés à la maison d'Anjou, Torquat et Tertulle, n'ont sans doute guère de réalité historique, on peut en revanche considérer comme authentiques certaines informations fournies sur Ingelger et sur les alliances matrimoniales que lui-même et son fils, Foulque le Roux, ont conclues. C'était déjà l'avis de Louis Halphen, et Karl Ferdinand Werner va encore plus loin<sup>45</sup> en affirmant : « les renseignements fournis par les *Gesta* se trouvent confirmés avec une étonnante exactitude sur des points précis » (p. 53). L'étude des actes, la prise en compte des patrimoines d'origine,

44. Voir l'introduction de l'édition de L. HALPHEN et R. POUPOARDIN, p. LXVII-LXVIII.

45. LOUIS HALPHEN, *Le comté d'Anjou au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard et Fils, 1906, p. 1-4. KARL FERDINAND WERNER, *Enquête sur les premiers temps du principat français (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, trad. Bruno Saint-Sorny, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag 2004, (Paris, Institut historique allemand, Instrumenta, 14), p. 37-67.



puis obtenus par mariage, échangés ou acquis, l'apparition de certains prénoms *lignagers* et de titres ou charges permettent de suivre la migration de ces fondateurs depuis l'Orléanais vers la Touraine et vers l'Anjou, où ils ont dû se créer une place, et d'expliquer quelques prétentions sur le pays nantais, mais surtout l'expansion ultérieure de leur domaine en Touraine, une fois passée la menace normande ou bretonne. Ce sera notamment l'œuvre de Foulque Nerra et de Geoffroi Martel, avant que ce dernier et ses successeurs ne se tournent vers la Saintonge, ou plus sûrement par des alliances matrimoniales vers le Maine, la Normandie et ne constituent ce qu'on a appelé l'Empire Plantagenêt.

Nous reproduisons dans ce volume le texte latin de la *Chronique des comtes d'Anjou*, avec son apparat critique, d'après l'édition de Louis Halphen et René Poupardin (Paris, Picard, 1913), sur les pages de gauche, et en regard, nous donnons la traduction que nous en avons faite sur les pages de droite. Dans l'apparat critique, les renvois des éditeurs aux autres textes et documents qu'ils ont publiés dans leurs *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise* sont signalés par l'abréviation « éd. H&P », suivie du numéro de la page.